

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAYS DU CENTRE OUEST BRETAGNE  
DU 17 DECEMBRE 2014**

**Présents :** Renée COURTEL ; Lionel GAINON ; Alain GUEGUEN ; Hervé IRVOAS ; Louis KERSULEC ; Henriette LE BRIGAND ; Jean-Pierre LE FUR ; Yvelise LE GARS ; David LE SOLLIEC ; Maire-Annick LEGRIS ; Catherine LEROCH-PETITPAIN ; Patrick LIJEUR ; Claude LOZAC'H ; Michel MORVANT ; Cécile NAY ; Michel SALAUN ; Bernard SALIOU ; Daniel CAILLAREC

**Excusés :** Michel ANDRE ; Jean-Marc ANTOINE ; Pierrot BELLEGUIC ; Gérard CORVELLER ; Jean-Yves CRENN ; Daniel COTTEN ; Daniel CREOFF ; Christian DERRIEN ; Yvon DOMINIQUE ; Didier GOUBIL ; Jean-Paul LE BOEDEC ; Marie-France LEBOULCH ; André LE CORRE ; Joël LE CROISIER ; René LE MOULLEC ; Monsieur le Président du Conseil Général des Côtes d'Armor ; Annie LE VAILLANT ; Alain MARZIN ; Benoît MICHEL ; Jean-Yves PHILIPPE ; Christian TROADEC ; Jean-Jacques TROMILIN

**Procurations :** Jean-Marc ANTOINE ; Pierrot BELLEGUIC ; Gérard CORVELLER ; Jean-Yves CRENN ; Daniel CREOFF ; Yvon DOMINIQUE ; Jean-Paul LE BOEDEC ; Marie-France LEBOULCH ; Monsieur le Président du Conseil Général des Côtes d'Armor ; Annie LE VAILLANT ; Alain MARZIN ;

**Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne-Pays de la Loire (LNOBPL)  
Proposition d'adoption d'un Vœu**

Le projet ferroviaire de Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne-Pays de la Loire (LNOBPL) dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Réseau Ferré de France, consiste à aménager le réseau ferroviaire à l'ouest d'un axe Rennes-Nantes afin de rendre le train plus performant pour tous types de déplacements des populations des territoires de Bretagne et des Pays de la Loire.

Ce projet décliné à l'horizon 2030 s'appuiera sur une interconnexion avec la ligne grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire livrée en 2017 et positionnant Rennes à 1 h 23 de Paris.

A terme, l'un des objectifs de la LNOBPL est d'améliorer l'accessibilité de la pointe bretonne en mettant Brest et Quimper à 3 h 00 de Paris.

Pour ce faire, RFF présente 3 scénarios qui sont soumis au débat public du 4 septembre 2014 au 03 janvier 2015.

Deux d'entre eux (mauve et bleu) consistent en la création de portions de voies nouvelles et d'aménagement de lignes existantes sur les tracés des voies ferrées actuelles au Nord et au Sud de la Bretagne.

Le troisième scénario, vert, se caractérise par la création de lignes nouvelles au départ de Rennes avec un tronçon commun pour Brest et Quimper pénétrant le centre Bretagne jusqu'à Mauron.

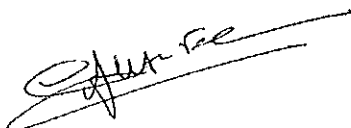
Ce scénario permettra :

- au centre Bretagne d'être relié plus rapidement au réseau grande vitesse
- de relier Saint-Brieuc à Vannes et ainsi de rejoindre les littoraux Nord et Sud,
- d'offrir un aménagement plus équilibré du territoire breton dans un contexte d'augmentation de la démographie dans les 20 prochaines années et d'attirer de nouvelles populations et de nouveaux actifs en centre Bretagne
- de conserver un maillage historique de villes moyennes
- d'imaginer à long terme une ligne traversant la Bretagne par le centre via Loudéac, Carhaix et Châteaulin

Pour autant ce projet, s'il devait être retenu, ne doit pas venir contrarier l'amélioration nécessaire de la ligne Guingamp-Carhaix, seule ligne desservant à ce jour le Centre Ouest Bretagne, ni ralentir la finalisation de la RN 164 à deux fois deux voies.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du Pays du Centre Ouest Bretagne, à l'unanimité, décident d'adopter ce vœu.

Daniel CAILLAREC  
Président du Pays du Centre Ouest Bretagne





COUNTRY OF WEST BRITANNY CENTER  
BRO KORNOG KREIZ BREIZH  
PAYS DU CENTRE OUEST BRETAGNE

Commission particulière du débat public  
Liaisons ferroviaires Bretagne – Loire  
107, avenue Henri Freville  
CS 10704  
35207 RENNES cedex 2

Rostrenen, le 19 décembre 2014

Objet : Projet Liaison Nouvelle Ouest Bretagne- Pays de la Loire – Vœu du Pays du Centre Ouest Bretagne

P.J : Vœu du Pays du Centre Ouest Bretagne

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le vœu du Pays du Centre Ouest Bretagne quant au projet Liaison Nouvelle Ouest Bretagne – Pays de la Loire, suite à son Conseil d'administration qui s'est tenu le 17 décembre 2014 à Priziac.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Daniel CAILLAREC  
Président du Pays Centre Ouest Bretagne